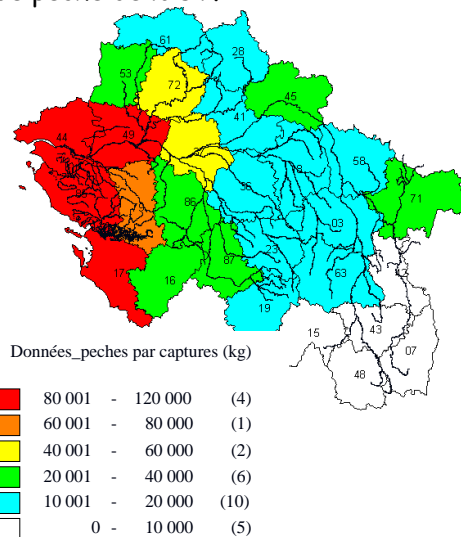


Une enquête, demandée par le Comité de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin Loire qui désirait connaître l'importance des prélèvements d'anguilles réalisés par les membres d'AAPPMA sur le domaine public, a été effectuée sous le pilotage du Tableau de Bord Anguille avec la contribution des fédérations de pêche et des AAPPMA depuis 2005. Cette enquête a permis également de statuer sur l'importance patrimoniale de l'anguille et a souligné la nécessité de maintenir cette activité de pêche de loisir.

Les analyses des enquêtes anguilles (notamment 2005) sur les départements du bassin Loire ont permis d'avoir une base d'évaluation des captures réalisées par les membres des AAPPMA. Les données obtenues ont ainsi permis d'alimenter un modèle d'estimation de la capture sur l'ensemble du bassin Loire.



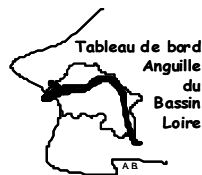
A l'issue de cette enquête, il apparaît de manière claire une relation entre les niveaux de capture par département et les caractéristiques de la population d'anguilles en terme d'évolution du poids moyen (de la taille) sur le gradient aval amont et de diminution de l'abondance sur ce même gradient.

Enfin, la mise en application du règlement européen à l'horizon 2009 oblige le respect de l'ensemble des articles énoncés. Ainsi, le maintien d'un droit de pêche est suspendu à l'obligation de suivi de cette activité. Les premiers résultats de l'enquête semblent démontrer la validité de cette démarche en réponse aux obligations réglementaires. Il apparaît donc opportun de fixer un protocole commun à tous les départements du bassin Loire afin d'obtenir annuellement un bilan des captures.

Pour tous renseignements :

Timothée Besse
LOGRAMI,
Université de Rennes 1, Bat 25
1 Avenue du Général Leclerc, 35042 Rennes Cedex

Messagerie : tableau-anguille-loire@logrami.fr www.anguille-loire.com



L'anguille une espèce en déclin

Aidez nous à la gérer !



L'anguille est en régression sur l'ensemble du territoire français. Le statut particulier de la France avec deux catégories de pêcheurs engendre des difficultés de mise en place d'un plan de gestion de l'anguille. Aussi pour permettre de valoriser la pêche amateur traditionnelle, nous vous remercions de répondre à ce questionnaire, même si vous ne recherchez jamais l'anguille.

La Fédération de Pêche sera honorée de recevoir votre coupon réponse :

Fédération de pêche de

----- ✂ -----
Déclarez-vous vos captures au Suivi National de la Pêche aux Engins du CSP ?

Oui Non

Identité (Informations qui ne seront en aucun cas diffusées à un tiers):

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
AAPPMA :



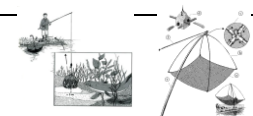
Source : A. Baisez

Quel pêcheur êtes vous ? (Cochez une seule case)

- Pêcheur ne recherchant jamais l'anguille (relâchée)
 Pêcheur ne recherchant jamais l'anguille (gardée)
 Pêcheur occasionnel d'anguille Nombre de fois/an.....
 Pêcheur cherchant spécifiquement l'anguille Nombre de fois/an.....

Quelle(s) technique(s) de pêche pratiquez vous ?

- (cochez une ou plusieurs cases)
- Ligne à main
 Ligne de fond
 Carrelet
 Pièges : Bosselle, nasse, ancras
Autre :



Dessins : Mertens D.

Source : S. Luneau, D.Mertens & T. Changeux, 2003. Guide des engins de pêche fluviale et lacustre en France Métropolitaine. Collection mise au point, Conseil Supérieur de la Pêche, 198 pages.

Quelle quantité d'anguilles pensez-vous avoir pêchée ?

2008 =Kg soit Anguilles (Nombre)
2009 =Kg soit Anguilles (Nombre)

Remarques :